

1. Janvier 1784.

63

die, elle est conçue en ces termes: *Qu'il est actuellement devenu indispensablement nécessaire de soutenir les droits & privilèges du parlement contre tout empiétement quelconque.*

F R A N C E.

VERSAILLES (le 15 Décembre.) Le Roi a été indisposé, la semaine dernière, d'une courbature que les fatigues de la chasse lui avoient causée.

Mademoiselle est morte ici, le 5 de ce mois, à 9 heures & demie du soir, âgée de 7 ans & trois mois, des suites de l'inoculation (a), pratique qui a déjà été si funeste à tant de princes & princesses (b); & dont les effets rappellent naturellement ce mot de Cicéron: *Quid est aliud gigantum more pugnare cum diis, quàm natura repugnare?*

— Le corps de cette princesse a été transféré, le lendemain matin, au palais de Trianon, d'où il a été porté le lundi 8, à l'abbaye de St. Denis, pour y être inhumé. En

(a) On a dit que la sœur de cette princesse étoit aussi morte de l'inoculation *, mais comme elle étoit fort jeune, & qu'alors la situation de *Mademoiselle* étoit déjà très-critique, il est à croire qu'on aura confondu les deux maladies.

(b) Voyez, en suivant la citation retrograde des différens journaux, la mort du prince Octavius d'Angleterre, d'un Archiduc de Florence, d'une Infante de Naples, d'une princesse de Gloucester &c. &c, tous immolés à l'inoculation. 1 Juillet 1783. p. 321 &c.

* 15. Juille
1783 p. 427